

COMMUNE DE VERNIER

QUESTION ÉCRITE

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Tourisme à Vernier

À l'heure où Suisse Tourisme inscrit sur son site internet la Cité du Lignon dans les beaux lieux à visiter, où la Ville de Vernier accueille le départ et l'arrivée de la dernière étape du Tour de Romandie, où la Ville de Vernier cherche à montrer où elle se situe sur la carte de la Suisse et où les touristes commencent à être aperçus, les questions suivantes se posent :

- Est-ce que la Ville de Vernier a identifié ou a prévu d'identifier tous les lieux situés sur son territoire qui présentent un intérêt touristique et quel service en est responsable ?
- Qu'est-ce que la Ville de Vernier entreprend ou prévoit d'entreprendre à propos de la signalisation, de l'affichage, de la diffusion d'informations et publications à destination des touristes ?
- Est-ce qu'une collaboration avec Suisse Tourisme ou l'Office du tourisme cantonal est prévue pour la promotion touristique de la Ville de Vernier ?

Denis AZIRI

Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 17 juin 2024